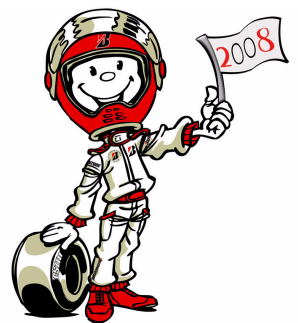




# REGLEMENT

- .MINIME
- . CADET
- . ROTAX MAX
- . ROTAX MAX Master
- . ROTAX DD2 – DD2 Master



# SOMMAIRE

## GENERALITES

### A – BRIDGESTONE CUP :

#### → I) Règlement général

page 4

**Art 1** : Généralités

**Art 2** : Déroulement de la BRIDGESTONE CUP

**Art 3** : Les Catégories admises

**Art 4** : L'Organisation

4.1 Qualifications

4.2 Finale

**Art 5** : La Réglementation

**Art 6** : Les Participants

**Art 7** : Les Procédures d'inscription

7.1 Qualifications

7.1.1 Droits d'inscription

7.2 Finale

7.2.1 Droits d'inscription

**Art 8** : Calendrier

**Art 9** : Modification du règlement

**Art 10** : Acceptation du règlement

#### → II) Règlement technique

page 9

**Art 1** : Matériel admis

1.1 MINIME – CADET

1.2 ROTAX MAX – ROTAX MAX Master – ROTAX DD2

**Art 2** : Pneumatiques Qualifications

2.1 Pneumatiques MINIME - CADET

2.2 Pneumatiques ROTAX MAX – ROTAX MAX Master – ROTAX DD2

**Art 3** : Pneumatiques Finale

3.1 Pneumatiques MINIME - CADET

3.2 Pneumatiques ROTAX MAX – ROTAX MAX Master – ROTAX DD2

#### → III) Spécification générales

page 10

**Art 1** : MINIME – CADET

1.1 Les pneumatiques

**Art 2** : ROTAX MAX – ROTAX MAX Master

2.1 Les pneumatiques

**Art 3** : ROTAX DD2

3.1 Les pneumatiques

**Art 4** : Les Contrôles

**Art 5** : Publicité

→ IV) Règlement sportif

page 11

**Art 1** : Déroulement des Qualifications

**Art 2** : Déroulement de la Finale

**Art 3** : Dotation

**Art 4** : Réclamations

# ANNEXE

CALENDRIER

page 14

BULLETIN D'ENGAGEMENT  
Qualification BRIDGESTONE CUP

page 15

LISTE PROVISoire DES CHASSIS AGREES

page 16

## **GENERALITES**

En qualité de partenaire technique du karting, la marque BRIDGESTONE souhaite associer son image, sa légitimité pour contribuer au développement du KARTING COMPETITION. A ce titre BRIDGESTONE organise un événement d'envergure nationale dénommé la BRIDGESTONE CUP.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif National, des règlements techniques FFSA et des règlements de la Coupe de Marque ROTAX France.

---

### **A – BRIDGESTONE CUP**

---

<b>I) REGLEMENT GENERAL</b>
-----------------------------

#### **Art 1 : GENERALITES :**

La BRIDGESTONE CUP est une épreuve réservée aux MINIME – CADET – ROTAX MAX – ROTAX MAX Master et ROTAX DD2.

**Les inscriptions sont dans la limite des places disponibles**

#### **Art 2 : DEROULEMENT DE LA BRIDGESTONE CUP :**

Principe :

2 qualifications indépendantes sont organisées sur le territoire national.

Ces 2 épreuves sont qualificatives pour la Finale BRIDGESTONE CUP.

Chaque pilote est libre de participer à une ou aux deux qualifications. Le ou les pilotes qualifiés à l'issue de la première épreuve qualificative se substitueront automatiquement aux pilotes non qualifiés pour la seconde épreuve qualificative.

#### **Qualifications :**

Les qualifications donnent lieu à un classement par catégorie. A l'issue des qualifications, **les :**

**18 premiers MINIME,  
18 premiers CADET,  
36 premiers ROTAX MAX,  
36 premiers ROTAX MAX Master,  
18 premiers ROTAX DD2,**

**de chacune des qualifications sont automatiquement retenus pour la finale de la BRIDGESTONE CUP.** Pour les pilotes non qualifiés automatiquement, un calcul au prorata du nombre d'engagés par catégorie aux 2 qualifications pourra être effectué. Ce calcul permettra de déterminer dans chaque catégorie, le nombre de pilotes supplémentaires pouvant être qualifiés pour la Finale.

#### **Finale BRIDGESTONE CUP :**

Le nombre maximum de pilote par catégorie est défini par l'organisateur.

## Descriptif Schématique - BRIDGESTONE CUP 2008

### Qualifications :

- . 26-27 avril 2008: St AMAND (dpt 18)
- . 17-18 mai 2008 : SOUCY (dpt 89)

### Sont admis :

- . MINIME
- . CADET
- . ROTAX MAX
- . ROTAX MAX Master
- . ROTAX DD2

### Sont qualifiés automatiquement pour la Finale :

- Les 18 premiers MINIME
- Les 18 premiers CADET
- Les 36 premiers ROTAX MAX
- Les 36 premiers ROTAX MAX Master
- Les 18 premiers ROTAX DD2

de chacune des 2 qualifications

### Finale BRIDGESTONE CUP :

- . 11, 12 & 13 Juillet 2008 : ESSAY (dpt61)

### Sont admise :

- . MINIME
- . CADET
- . ROTAX MAX
- . ROTAX MAX Master
- . ROTAX DD2



### **Art 3 : LES CATEGORIES ADMISES :**

- > MINIME
- > CADET
- > ROTAX MAX (15 ans - âge illimité)
- > ROTAX MAX Master (32 ans – âge illimité)
- > ROTAX DD2

### **Art. 4 : L'ORGANISATION :**

#### ***4.1: Organisation des Qualifications BRIDGESTONE CUP :***

Les qualifications sont organisées par les ASK gestionnaires des circuits retenus ou les CRK pour l'organisation des courses, en collaboration avec BRIDGESTONE et sous l'égide de la FFSA.

Les organisateurs qu'ils soient ASK gestionnaires ou CRK devront respecter le règlement établi par BRIDGESTONE.

#### ***4.2: Finale BRIDGESTONE CUP :***

La Finale Nationale est organisée par l'ASK gestionnaire du circuit retenu pour l'organisation de la course, en collaboration avec BRIDGESTONE et sous l'égide de la FFSA.

### **Art. 5 : LA REGLEMENTATION :**

Le présent règlement est spécifique à la BRIDGESTONE CUP. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué, que ce soit pour les demi-finales ou la Finale Nationale sans un accord écrit de BRIDGESTONE et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent règlement, il sera appliqué au niveau sportif et technique le règlement national FFSA.

### **Art. 6 : LES PARTICIPANTS :**

Les épreuves de la BRIDGESTONE CUP sont ouvertes à tous les possesseurs d'une Licence Nationale Karting FFSA validée 2008. Sont autorisés les participations étrangères, après accord, de BRIDGESTONE.

Les épreuves de la BRIDGESTONE CUP « MINIME, CADET, ROTAX MAX, ROTAX MAX Master, ROTAX DD2 » sont ouvertes exclusivement aux possesseurs d'un kart conforme au règlement technique de la catégorie ou de la coupe de marque correspondante.

Tout pilote doit se présenter au départ des courses en conformité avec le présent règlement et le règlement technique de la catégorie.

**La BRIDGESTONE CUP 2008 propose quatre catégories définies par le type de matériel :**

➤ **CATEGORIE « MINIME »**

Le seul moteur autorisé est le PARILLA PUMA 85 cm<sup>3</sup> exclusivement d'origine.

Cette catégorie est réservée aux pilotes âgées de 10 à 12 ans (âgés de 10 ans : atteignant l'âge de 10 ans en 2008, âgés de 12 ans : atteignant l'âge de 12 ans en 2008).

➤ **CATEGORIE « CADET »**

Le seul moteur autorisé est le PARILLA PUMA 100 cm<sup>3</sup> exclusivement d'origine.

Cette catégorie est réservée aux pilotes âgées de 12 à 14 ans (âgés de 12 ans : atteignant l'âge de 12 ans en 2008, âgés de 14 ans : atteignant l'âge de 14 ans en 2008).

➤ **CATEGORIE « ROTAX MAX »**

Le seul moteur autorisé est le ROTAX 125 MAX-RACING, strictement d'origine avec culasse de couleur noire et plaque d'identification numérotée obligatoire.

La catégorie est ouverte aux pilotes à partir de 15 ans (âge atteint dans l'année civile en cours) jusqu'à âge illimité.

Un classement « **MASTER** » sera établi pour les pilotes de plus de 32 ans (âge atteint dans l'année civile en cours) jusqu'à âge illimité.

➤ **CATEGORIE « ROTAX DD2 »**

Le seul moteur autorisé est le ROTAX 125 DD2, strictement d'origine avec culasse de couleur noire et plaque d'identification numérotée obligatoire.

Cette catégorie est ouverte aux pilotes à partir de 15 ans (âge atteint dans l'année civile en cours) jusqu'à âge illimité.

Un classement « **MASTER** » pourra être établi par l'organisateur de la BRIDGESTONE CUP pour les pilotes de plus de 32 ans (âge atteint dans l'année civile en cours) jusqu'à âge illimité.

**Choix de la catégorie :**

Chaque pilote choisira sa ou ses catégories dès son engagement. Ce choix sera définitif et valable pour toutes les épreuves de la BRIDGESTONE CUP 2008.

**Art. 7 : LES PROCEDURES D'INSCRIPTION :**

***7.1 : Pour les Qualifications :***

Les qualifications de la BRIDGESTONE CUP sont ouvertes aux MINIME, CADET, ROTAX MAX, ROTAX MAX Master et ROTAX DD2.

**Les inscriptions sont dans la limite des places disponibles**

BRIDGESTONE se réserve le droit d'accepter l'engagement de pilotes supplémentaires en cas de places disponibles.

En cas de non participation du pilote à l'épreuve, il ne pourra prétendre aucun remboursement. Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

***7.2.1 : Droits d'Inscription :***

Pour les qualifications, le montant des droits d'inscription est fixé à **145 €**.

Ces droits d'inscription accompagné du bulletin d'engagement dûment renseigné devront être adressés à BRIDGESTONE au plus tard 21 jours avant chaque demi-finale à :

**BRIDGESTONE - ITAKA**

**Parc d'Activités des Hauts de Couëron – BP 60 – 44220 COUERON**

**Tél : 02 40 38 26 20 – Fax : 02 40 38 26 21**

## **7.2 : Finale Nationale :**

La Finale de la BRIDGESTONE CUP est ouverte à tout pilote qui s'est qualifié lors d'une des deux épreuves qualificatives.

A l'issue des 2 qualifications, **les** :

**18 premiers MINIME,  
18 premiers CADET,  
36 premiers ROTAX MAX,  
36 premiers ROTAX MAX Master,  
18 premiers ROTAX DD2,**

**de chacune des qualifications sont automatiquement retenus pour la finale de la BRIDGESTONE CUP.** Pour les pilotes non retenus automatiquement, un calcul au prorata du nombre d'engagés par catégorie aux 2 qualifications pourra être effectué. Ce calcul permettra de déterminer dans chaque catégorie, le nombre de pilotes supplémentaires pouvant être retenus pour les phases finales.

BRIDGESTONE communiquera les noms des pilotes retenus ainsi que le ou les noms des remplaçants qui s'engagent à participer. Les remplaçants seront sélectionnés en priorité par leur classement aux qualifications. BRIDGESTONE se réserve le droit en cas de places disponibles et jusqu'à 2 jours précédents la finale de la BRIDGESTONE CUP d'accepter l'engagement d'un pilote remplaçant issu des qualifications.

En cas de non participation ou de désistement du pilote à l'épreuve, il ne pourra prétendre à aucun remboursement. Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

### **7.2.1 : Droits d'Inscription :**

Pour la Finale, le montant des droits d'inscription est fixé à **160 €**.

Ces droits d'inscription accompagnés du bulletin d'engagement dûment renseigné devront être adressés à BRIDGESTONE au plus tard 21 jours avant la Finale à :

**BRIDGESTONE - ITAKA  
Parc d'Activités des Hauts de Couëron – BP 60 – 44220 COUERON  
Tél : 02 40 38 26 20 – Fax : 02 40 38 26 21**

### **Note :**

Le nombre maximum de participants à chaque course sera limité en fonction des capacités des circuits.

### **Art. 8 : CALENDRIER :**

Cf Annexe.

### **Art. 9 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT :**

BRIDGESTONE, organisateur de la BRIDGESTONE CUP, se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (règlement général, technique et sportif) avec accord de la FFSA ou, pour des raisons de sécurité, sur demande des officiels habilités présents lors de l'épreuve.

### **Art. 10 : ACCEPTATION DU REGLEMENT :**

Le fait de s'engager à l'une des épreuves de la BRIDGESTONE CUP implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement (règlement général, technique et sportif) et de l'appliquer.

BRIDGESTONE se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote n'appliquant pas les clauses du présent règlement (règlement général, technique et sportif), ou d'exclure tout pilote (ou équipe) n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit de la BRIDGESTONE CUP ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image de la BRIDGESTONE CUP ou du karting en général. Le pilote est responsable de ses accompagnateurs.

## II) **REGLEMENT TECHNIQUE Qualifications – Finale BRIDGESTONE CUP**

### **Art. 1 : MATERIEL ADMIS :**

Définition du règlement technique de la catégorie correspondante. Tous les points du règlement technique devront être scrupuleusement respectés.

#### **1.1 MINIME - CADET :**

Chaque pilote pourra disposer, pour chacune des épreuves d'1 châssis et d'1 moteur. En cas de casse de moteur lors de l'épreuve, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé de 10 places sur la manche, pré finale ou finale suivant ce changement de moteur.

#### **1.2 ROTAX MAX – ROTAX MAX Master – ROTAX DD2 :**

Chaque pilote pourra disposer, pour chacune des épreuves d'1 châssis et de 2 moteurs.

### **Art. 2 : PNEUMATIQUES QUALIFICATIONS :**

#### **2.1 Pneumatiques pour les catégories MINIME, CADET :**

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus slicks (3 avant - 3 arrière obligatoire) en gestion libre.

Les Pneumatiques seront obligatoirement vendus sur place par l'organisateur. Ils seront marqués, distribués, montés et stockés en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

A tout moment de l'épreuve, l'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles et des substitutions de pneumatiques.

#### **2.2 Pneumatiques pour les catégories ROTAX MAX, ROTAX MAX Master, ROTAX DD2 :**

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus slicks (3 avant - 3 arrière obligatoire) et de pneus pluie (3 avant – 3 arrière maximum) en gestion libre.

Les Pneumatiques Slick utilisés seront obligatoirement vendus sur place par l'organisateur. Ils seront marqués, distribués, montés et stockés en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

La gestion des pneumatiques pluie est sous la responsabilité des pilotes. Les pneus pluie devront être déposés avant le début des essais officiels en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

Toute intervention concernant les pneumatiques doit être réalisée dans le parc fermé.

A tout moment de l'épreuve, l'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles et des substitutions de pneumatiques.

### **Art. 3 : PNEUMATIQUES FINALE :**

#### **3.1 Pneumatiques pour les catégories MINIME, CADET :**

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus slicks (3 avant - 3 arrière obligatoire) en gestion libre.

Les Pneumatiques seront obligatoirement vendus sur place par l'organisateur. Ils seront marqués, distribués, montés et stockés en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

A tout moment de l'épreuve, l'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles et des substitutions de pneumatiques.

#### **3.2 Pneumatiques pour les catégories ROTAX MAX, ROTAX MAX Master, ROTAX DD2 :**

Chaque pilote disposera par épreuve de pneus slicks (3 avant - 3 arrière obligatoire) et de pneus pluie (3 avant – 3 arrière maximum) en gestion libre.

Les Pneumatiques Slick utilisés seront obligatoirement vendus sur place par l'organisateur. Ils seront marqués, distribués, montés et stockés en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

La gestion des pneumatiques pluie est sous la responsabilité des pilotes. Les pneus pluie devront être déposés neufs dans leur emballage d'origine avant le début des essais officiels en parc fermé pour la durée de l'épreuve.

Toute intervention concernant les pneumatiques doit être réalisée dans le parc fermé.

A tout moment de l'épreuve, l'organisateur se réserve le droit d'effectuer des contrôles et des substitutions de pneumatiques.

### III) **SPECIFICATIONS GENERALES Qualifications – Finale BRIDGESTONE CUP**

#### **Art. 1 : MINIME – CADET :**

Conforme au règlement technique FFSA en vigueur.

##### **1-1 : Les Pneumatiques :**

Aucune modification, retailage ni traitement de pneus ne sont autorisés.

Pneus slick : BRIDGESTONE YJQ 4.0/10.0-5 à l'avant 5.0/11.0-5 à l'arrière

#### **Art. 2 : ROTAX MAX. ROTAX MAX Master :**

Conforme au règlement technique de la coupe de Marque Rotax Max France en vigueur.

Aucune modification, retailage ni traitement de pneus ne sont autorisés.

##### **2-1 : Les Pneumatiques :**

Pneus slick : BRIDGESTONE YKZ 4.5/10.0-5 à l'avant 7.1/11.0-5 à l'arrière  
Pneus pluie BRIDGESTONE YFD FFSA 4.0/10.0-5 à l'avant 6.0/11.0-5 à l'arrière

#### **Art. 3 : ROTAX DD2 :**

**ROTAX DD2 :** Conforme au règlement technique de la coupe de Marque ROTAX France en vigueur.

Aucune modification, retailage ni traitement de pneus ne sont autorisés.

##### **3-1 : Les Pneumatiques :**

Pneus slick : BRIDGESTONE YKB 4.5/10.0-5 à l'avant 7.1/11.0-5 à l'arrière  
Pneus pluie BRIDGESTONE YFD FFSA 4.0/10.0-5 à l'avant 6.0/11.0-5 à l'arrière

#### **Art.4 : LES CONTROLES :**

Les numéros châssis et moteurs devront être parfaitement lisibles. Chaque kart devra être présenté à l'enregistrement technique entièrement monté.

Des contrôles de conformité au présent règlement pourront être effectués à tout moment des courses.

#### **Art.5 : PUBLICITE :**

En acceptant ce présent règlement, tous les pilotes acceptent que la société BRIDGESTONE et ses sponsors utilisent les photos de la BRIDGESTONE CUP (y compris le nom et les photos des pilotes) pour des fins publicitaires, commerciales et de relation publique.

En acceptant ce présent règlement, les pilotes s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

- La surface nécessaire sur le spoiler avant, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation
- La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation
- La surface nécessaire sur l'écran du casque du pilote, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation

#### IV) **REGLEMENT SPORTIF Qualifications – Finale BRIDGESTONE CUP**

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

##### **Art.1 : DEROULEMENT DES QUALIFICATIONS :**

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

##### **Séance d'essais libres :**

Constitution de un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants. Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit et du nombre de pilotes participant.

##### **Essais chronométrés :**

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie. Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 8 à 10 minutes. Chaque groupe comprendra un nombre maximum de 36 pilotes. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué de la ou des séances. En cas d'ex aequo, le 2<sup>ème</sup> meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo. Les essais chronométrés déterminent la position des pilotes sur la grille de départ.

##### **Les manches qualificatives :**

Pour chaque groupe, l'ordre de départ des manches qualificatives est établi par le résultat des essais chronométrés.

Constitution de 2 groupes minimum en fonction du nombre de participants.

La durée des manches qualificatives est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1<sup>er</sup>, 2 points au 2<sup>ème</sup>, 3 points au 3<sup>ème</sup>, etc..., n points au n<sup>ème</sup>.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais chronométrés départage les pilotes.

A l'issue des manches qualificatives, les premiers pilotes classés seront qualifiés pour disputer la pré-finale et la finale. Le nombre exact de pilotes qualifiés pour disputer la pré-finale et la finale est fonction de la capacité maximum d'accueil de pilotes en piste. En aucun cas ce nombre ne pourra dépasser 36 pilotes.

##### **Repêchage :**

L'organisateur se réserve la possibilité d'intégrer une manche de repêchage chronométré qualifiant les 6 meilleurs temps.

##### **Pré-finale :**

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction des classements aux manches qualificatives et du repêchage le cas échéant. La durée de la pré-finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la finale.

##### **Finale :**

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale.

La durée de la finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la Finale détermine le classement Final de la qualification.

Ce classement sera retenu pour la cérémonie du podium.

A l'issue des 2 qualifications, un calcul par catégorie sera effectué au prorata du nombre d'engagés par catégorie sur chacune des 2 qualifications. Ce calcul pourra permettre de déterminer le nombre de pilotes supplémentaires éventuellement retenus pour la Finale.

**Déclassement :**

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant au déclassement d'une pré-finale ou d'une finale, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de la pré-finale et ou de la finale.

**Protocole Podium :**

A l'issue de la finale et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés resteront à la disposition de BRIDGESTONE durant toute la procédure du podium.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée avec la casquette BRIDGESTONE. Tout pilote ne respectant pas ce protocole se verra retirer les dotations.

**Art.2 : DEROULEMENT DE LA FINALE NATIONALE :**

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

**Séance d'essais libres :**

Constitution de un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants. Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit et du nombre de pilotes participant.

**Essais chronométrés :**

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie. Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 8 à 10 minutes. Chaque groupe comprendra un nombre maximum de 36 pilotes. Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix. Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué de la ou des séances. En cas d'ex aequo, le 2<sup>ème</sup> meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo. Les essais chronométrés déterminent la position des pilotes sur la grille de départ.

**Les manches qualificatives :**

Pour chaque groupe, l'ordre de départ des manches qualificatives est établi par le résultat des essais chronométrés.

Constitution de 2 groupes minimum en fonction du nombre de participants.

La durée des manches qualificatives est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1<sup>er</sup>, 2 points au 2<sup>ème</sup>, 3 points au 3<sup>ème</sup>, etc..., n points au n<sup>ème</sup>.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais chronométrés départage les pilotes.

A l'issue des manches qualificatives, les premiers pilotes classés seront qualifiés pour disputer la pré-finale et la finale. Le nombre exact de pilotes qualifiés pour disputer la pré-finale et la finale est fonction de la capacité maximum d'accueil de pilotes en piste. En aucun cas ce nombre ne pourra dépasser 36 pilotes.

**Repêchage :**

L'organisateur se réserve la possibilité d'intégrer une manche de repêchage chronométré qualifiant les 6 meilleurs temps.

**Pré-finale :**

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction des classements aux manches qualificatives. La durée de la pré-finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la finale.

**Finale :**

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale.

La durée de la finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la Finale détermine le classement Final de la BRIDGESTONE CUP.

La BRIDGESTONE CUP sera attribuée au Pilote ayant gagné la finale (après validation du contrôle technique).

**Déclassement :**

Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant au déclassement d'une pré-finale ou d'une finale, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de la pré-finale et ou de la finale.

**Protocole Podium :**

A l'issue de la finale et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés resteront à la disposition de BRIDGESTONE durant toute la procédure du podium.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée avec la casquette BRIDGESTONE. Tout pilote ne respectant pas ces points se verra retirer les dotations.

**Note :**

Les horaires des courses sont définis en fonction de chaque circuit et du nombre de pilotes.

**Art. 3 : DOTATION :****Qualifications BRIDGESTONE CUP :**

Une dotation marquant l'épreuve (coupe, trophée, médaille, lot, ...) est remise, à l'issue des deux épreuves qualificatives aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie ainsi qu'à une sélection de pilotes. Les pilotes accédant aux podiums devront être vêtus de leur combinaison

**Finale BRIDGESTONE CUP :**

A l'issue de la finale, les vainqueurs MINIME, CADET, ROTAX MAX, ROTAX MAX Master et ROTAX DD2 se verront remettre une dotation par BRIDGESTONE.

Dans le cas où le pilote ne serait pas en mesure d'accepter sa dotation, il ne pourrait en aucun cas prétendre à un lot de remplacement.

**Art. 4 : RECLAMATIONS :**

Procédure identique au règlement National FFSA.



## CALENDRIER 2008

### Qualifications :

. St AMAND	26 et 27 avril 2008
. SOUCY	17 et 18 mai 2008

### FINALE :

. ESSAY	11, 12 et 13 juillet 2008
---------	---------------------------



## BULLETIN D'ENGAGEMENT 2008

### QUALIFICATION

#### PILOTE :

Nom\* : ..... Prénom\* : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Portable\* : ..... E-mail\* : .....  
Date de naissance : .....  
N° de licence\* : ..... CRK : .....  
N° Transpondeur : ..... Club\* : .....  
Palmarès (2006 et 2007) : .....  
.....

#### \* MENTION OBLIGATOIRE

#### CATEGORIE :

Entourez la case correspondant à votre choix :

**MINIME**      **CADET**      **ROTAX MAX (15 ans et plus)**      **ROTAX MAX Master (32 ans et plus)**  
**DD2 (15 ans et plus)**      **DD2 Master (32 ans et plus)**

#### MATERIEL :

Châssis : Marque : ..... Modèle : .....

Châssis N° : ..... Moteur N° : .....  
Moteur N° : .....

#### LICENCE TUTEUR (obligatoire pour les mineurs)

Nom : ..... Prénom : ..... N° de licence : .....

#### INSCRIPTION :

- Je coche l'épreuve de mon choix, je joins un chèque de **145 €** libellé à l'ordre « BRIDGESTONE ITAKA » à renvoyer impérativement **21 jours avant l'épreuve choisie.**

**Qualification St AMAND**

**26-27 Avril 2008**

**Qualification SOUCY**

**17-18 Mai 2008**

Fait à ..... Le : .....

Signature :

**A DECOUPER OU PHOTOCOPIER ET A RETOURNER A :**  
**BRIDGESTONE ITAKA – BP 60 – 44220 COUERON**  
**Tél : 02.40.38.26.20 – Fax : 02.40.38.26.21**